

Nous avons le plaisir de vous informer que la prochaine
Assemblée Générale Ordinaire
de **Cotonou Accueil** se tiendra
le mercredi 31 mai 2023 9h00 -11h30
à l'auditorium de l'institut français du Bénin (IFB)

L'ordre du jour est le suivant :

- Mot de la Présidente
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Approbation rapports d'activités et financier
- Propositions et votes
- Élection du nouveau bureau
 - Désignation du Président du Bureau de vote
 - Présentation des candidats
 - Élection

Date de prise de fonction et de passation de pouvoir
Points divers

Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Toutefois, en cas d'impossibilité, le vote par procuration est autorisé, conformément à nos statuts. Ainsi si vous n'êtes **pas** en mesure d'**assister** à l'**Assemblée Générale Ordinaire**, vous pourrez **voter** par **procuration**.

Vous trouverez ci-dessous le **pouvoir** qui devra nous être retourné par mail ou remis à l'adhérent de votre choix ou envoyé directement à cotonou.accueil@gmail.com.

Comptant sur votre présence.

Bien amicalement.

Le bureau

À Cotonou, le 21 mai 2023

BON POUR POUVOIR

Je, soussigné(e).....(nom, prénom)
Demeurant
membre à jour de mes cotisations pour l'exercice 2022- 2023 de Cotonou Accueil, association régie par la loi de 1901 sise à Cotonou, Bénin donne, par le présent, tous pouvoirs à
M./Mme/Mlle.....(nom, prénom),
Demeurant à (domicile) pour me
représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de ladite association, qui se tiendra à l'IFB Cotonou (Bénin) **le 31 mai 2023 à 09h00**, à l'effet de délibérer sur l'ordre mentionné sur la convocation.
En conséquence, l'autorise à prendre connaissance de tous les documents, à participer à toutes les discussions et délibérations, à prendre part à tous votes et, plus généralement, à faire le nécessaire.

Fait à _____, le _____

Signature de l'adhérent(e), précédée de la mention " bon pour pouvoir "